



Politique de la vieillesse participative

Il faut encourager davantage encore la participation de la population âgée aux processus décisionnels, dans l'intérêt bien compris de toutes les parties prenantes.

Texte: **Gabrielle Wanzenried**

En 2007, le Conseil fédéral a fixé dans un rapport de base ses lignes directrices et donc sa stratégie pour la politique de la vieillesse des prochaines années en Suisse. La nécessité d'une stratégie globale tenait à l'évolution démographique, mais aussi notamment à ce qu'une telle politique couvre beaucoup d'autres domaines que la prévoyance vieillesse. À l'instar de la santé publique, du logement ou de la politique des transports. La stratégie liée à la politique suisse de la vieillesse a pour but de mieux reconnaître l'apport des personnes âgées à la société, de veiller à leur bien-être et d'assurer leur sécurité matérielle. En plus de garantir un revenu décent aux aîné·e·s, la politique de la vieillesse vise à encourager leur participation et leur intégration sociale ainsi que leur autonomie, de même qu'à renforcer la solidarité intergénérationnelle.

Il faut que les seniors puissent non seulement donner leur avis, mais codécider. Leur savoir et leur expérience sont ici d'une grande utilité.

Photo: Unsplash

La participation de la population âgée en tant que facteur-clé

Outre quatre autres domaines (santé et soins ; logement et mobilité ; travail et transition vers la retraite ; situation économique), le rapport du Conseil fédéral de 2007 s'intéresse à l'engagement et à la participation sociale. Ainsi, l'un des objectifs importants de la politique de la vieillesse consiste à associer la génération des aîné·e·s aux décisions à prendre. Les seniors d'aujourd'hui débordent d'occupations jusqu'à un âge avancé, se maintiennent en bonne condition physique, s'informent et possèdent une solide expérience de la vie. Par conséquent, leur participation sociale ne paraît pas seulement légitime dans leur optique et au vu de leur droit à l'autodétermination et à la codécision ; la génération des seniors représente encore pour la société une précieuse ressource en termes de connaissances et d'expérience vécue, ainsi qu'un réservoir de main-d'œuvre potentielle.

La participation des seniors se répand, et ses avantages sautent aux yeux

Promouvoir la participation des seniors constitue également un objectif déclaré de la « a+ Swiss Platform Ageing Society » qui coordonne, pour le compte des Académies suisses des sciences (a+), la mise en œuvre pratique en Suisse de la stratégie et du plan d'action mondiaux de l'OMS

sur le vieillissement et la santé. Cette organisation a ainsi mandaté une étude visant à obtenir de ses organisations partenaires des informations sur leurs objectifs concrets, sur les aspects formels et matériels de la participation, sur les fonctions prévues et les éléments propices*. Selon cette étude, près des trois quarts des organisations partenaires interrogées prévoient des possibilités de participation pour les seniors – selon le rôle que les aînés y jouent, la participation sera plutôt active ou passive. Cette implication dans les processus décisionnels s'avère utile à bien des égards. Les organisations mentionnent ici l'effet de sensibilisation, le contact avec leur groupe-cible et leurs connaissances fondées des besoins ou des intérêts des seniors.

Recommandations pratiques et perspectives

Des possibilités de participation ont beau être prévues en de nombreux endroits pour la population âgée, elles se limitent souvent à un rôle passif : les seniors n'ont fréquemment que le droit d'être entendus, voire de participer à la discussion, alors qu'il faudrait viser à une codécision. Or une politique de participation globalement fructueuse suppose un ancrage institutionnel de la participation au sein de l'organisation ou de l'autorité compétente, par exemple au niveau des statuts, des règlements d'organisation ou des contrats de prestations. En outre, il faudrait lui consacrer des ressources financières et humaines suffisantes, et s'assurer que les connaissances méthodologiques requises soient en place, afin que les seniors bénéficient d'un accompagnement professionnel et d'un soutien concret. Les comités destinés à la participation devront encore afficher une réelle diversité au niveau du capital économique, social et culturel, et inclure par exemple des personnes handicapées ou atteintes dans leur santé. Il faudrait s'assurer ici que toutes les personnes entrant en ligne de compte aient connaissance des possibilités de participation. La communication s'avère donc importante dans ce contexte.

La génération des seniors gagne à être prise en compte dans les processus décisionnels. D'autant plus qu'elle constitue une précieuse ressource. La Suisse, avec ses structures démocratiques, offre encore un réel potentiel dont il serait possible de tirer un meilleur parti à l'avenir, dans l'intérêt bien compris de tout le monde. ■



Pour en savoir plus :

Étude à télécharger (en allemand) « Gestaltung kommunaler Alterspolitik in der Schweiz »



* Étude à télécharger « Rapport final sur la participation »



Gabrielle Wanzenried

Prof. Dr., Professeure ordinaire à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, Haute École de Suisse occidentale HES-SO.

✉ gabrielle.wanzenried@heig-vd.ch